

Règlement de la compétition



TARIFS

Greenfee + droit de jeu

Droits de jeu :

Membres AS : 10€ Autres : 15€

Repas : 30€ Obligatoire pour les participants(e)s.

Accompagnants au même tarif. L'ensemble à régler à l'accueil

BALLESTEROS HERITAGE

« Shamble à 2 »

Départs en Shot Gun à 8 : 00 heures

Départs des repères jaunes Messieurs ● rouges Dames ●

Compétition ouverte, en formule « Shamble à 2 »

Les deux scores sont enregistrés et on retiendra le meilleur des 2 trou par trou.

Deux classements Net et Brut.

Concours Trous « Surprises », clin d'œil à Severiano Ballesteros.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent auprès de l'accueil du Proshop, **par équipes de 2. Vous êtes seul(e) ou en duo ? inscrivez-vous nous tacherons de vous trouver un partenaire**

A l'issue de la compétition nous nous retrouverons sur la Terrasse de l'Olivier pour le repas et la remise des prix dotée par **l'Association Sportive, le Proshop** et nos **fidèles sponsors**

Lors de la remise des prix, les lots des absents seront remis au tirage au sort.

Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire. En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

Les départs sont publiés sur notre site Internet la veille de la compétition. **Les annulations** ne pourront plus être prises en compte après cette publication et **seront considérées comme disqualifications.**

Les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu. Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur le site « Association Sportive ».

Inscriptions à l'accueil du Golf jusqu'à l'avant-veille 17 heures :

04 90 57 40 79 / info@golf-pontroyal.com